



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
départementale
des territoires

Service économie agricole et ruralité
unité forêt chasse

Charleville-Mézières, le 30 mai 2024

Affaire suivie par : Damien MARTIN
Tel : 03 51 16 51 13
@ : damien.martin@ardennes.gouv.fr

**Synthèse des observations du public
relatives à la demande d'autorisation de
défrichement sur les communes de
REGNIOWEZ, ETEIGNIERES et
TAILLETTE.**

La demande d'autorisation de défrichement déposée par la société SAS CVE E157 dans le cadre d'un projet de construction d'un parc photovoltaïque au sol sur les communes de REGNIOWEZ, ETEIGNIERES et TAILLETTE a fait l'objet d'une consultation du public du 29 avril 2024 au 29 mai 2024 via une mise en ligne sur le site internet de la préfecture et des services déconcentrés de l'État.

Au cours de cette période de consultation du public sur le site internet de la préfecture et des services concentrés de l'État, aucune remarque n'a été émise.